



REPUBLIC OF MAURITIUS

DISCOURS DU BUDGET 2020 - 2021

NOTRE NOUVELLE NORMALITÉ
L'ÉCONOMIE DE LA VIE

Hon. Dr Renganaden Padayachy
Ministre des Finances, de la Planification Économique
et du Développement

Discours du Budget 2020/21

Notre Nouvelle Normalité : L'Économie de la Vie

« La confiance est une institution invisible qui régit le développement économique. »

Kenneth Arrow

Monsieur le Président,

1. Je propose que le Projet de loi de finances 2020-2021 numéro 3 soit lu une seconde fois.
2. Monsieur le Président, je présente le budget national dans une période de crise sans précédent.
3. Sans aucun doute, l'une des pires de l'histoire moderne.
4. Pourtant, il y a quelques mois à peine, personne n'aurait imaginé que nous serions confrontés à un tel bouleversement.
5. Que près de la moitié de la population mondiale serait confinée.
6. Que les avions seraient cloués au sol, que les écoles seraient fermées, que le travail à domicile deviendrait la norme, que les lieux de culte et de divertissement auraient leurs portes closes.
7. Que notre vie quotidienne serait mise en suspens.
8. Il est prématuré de prédire si le monde reviendra un jour à ce que nous connaissions et considérons comme normal.

Monsieur le Président,

9. Une profonde contraction, globale et locale, se déroule sous nos yeux.
10. C'est ce que prévoient les institutions internationales et locales.

11. Mais aucune d'entre elles n'est en mesure de prévoir aujourd'hui, avec certitude, la profondeur et la durée de cette contraction.
12. À ce jour, le FMI prévoit que le PIB mondial, dans son meilleur scénario, se contractera d'environ 3 pour cent en 2020.
13. Selon l'OIT, l'impact sur le monde du travail mondial sera de grande ampleur, poussant des millions de personnes supplémentaires au chômage.
14. Maurice n'a pas été épargné.
15. Les retombées sur notre économie sont incommensurables.
16. Les dernières prévisions indiquent une contraction du PIB allant jusqu'à 11 pour cent cette année, la pire contraction jamais enregistrée par notre pays.

Monsieur le Président,

17. Dans ce flot d'incertitudes, ce qui reste constant, c'est l'engagement de ce Gouvernement envers son peuple.
18. Aujourd'hui, je vais dévoiler notre stratégie devant cette Assemblée.
19. Le défi est de taille mais notre réponse n'en est pas moins historique.
20. Nous allons, en tant que nation, nous élever ensemble vers cette Nouvelle Normalité.

21. Notre "Nouvelle Normalité" sera l'Économie de la Vie. C'est pourquoi ce budget s'articule au travers du triptyque suivant :

- A. Déployer notre "Plan de Relance de l'investissement et de l'économie".
- B. S'engager dans des réformes structurelles majeures.
- C. Assurer un développement durable et inclusif.

A. DÉPLOYER NOTRE PLAN DE RELANCE DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ÉCONOMIE

Monsieur le Président,

22. Nous devons protéger les emplois de milliers d'hommes et de femmes.

23. Nous devons garantir les moyens de subsistance de milliers de petites entreprises.

24. Dans ce budget, nous avons affecté plus de 100 milliards de roupies à notre Plan de Relance de l'Investissement et de l'Economie. Cela nous permettra de:

- (a) Donner une forte impulsion au secteur de la construction ;
- (b) Revenir à l'essentiel en investissant dans une agriculture raisonnée ;
- (c) Reconstruire notre tissu manufacturier local ;

- (d) Soutenir notre industrie du tourisme ;
- (e) Consolider notre secteur des services financiers ;
- (f) Stimuler le développement d'une économie de la donnée ;
- (g) Diversifier et approfondir la chaîne de valeur de l'économie océanique ;
- (h) Construire une industrie biomédicale et pharmaceutique forte ;
- (i) Renforcer nos partenariats régionaux ; et
- (j) Encourager l'esprit d'entreprise et protéger les moyens de subsistance des PME.

Relancer nos secteurs traditionnels

Monsieur le Président,

25. Dans le cadre du plan d'action du Gouvernement, nous commencerons par relancer nos secteurs traditionnels.

Le secteur de la construction

26. L'industrie de la construction sera le poumon de notre relance.
27. Premièrement, nous allons allouer 12 milliards de roupies pour la construction de 12 000 logements sociaux à travers le pays.

28. Deuxièmement, le barrage de Rivière des Anguilles sera construit pour un coût estimé de 7,5 milliards de roupies.
29. Troisièmement, un investissement d'environ 6 milliards de roupies est prévu pour les principaux terminaux de bus le long du corridor Port Louis - Curepipe afin d'en faire des terminaux urbains multimodaux.
30. Quatrièmement, nous allons débloquer 5,2 milliards de roupies pour la construction de nouvelles routes et de nouveaux ponts.
31. Cinquièmement, un montant de 5 milliards de roupies est prévu pour la construction du métro entre Rose Hill et Curepipe.
32. Sixièmement, le programme de modernisation des gares routières sera étendu à d'autres grandes agglomérations du pays, à commencer par Flacq, St Pierre, Mahebourg et Rivière du Rempart, avec la participation du secteur privé qui investira quelque 3,2 milliards de roupies au cours des trois prochaines années.
33. Septièmement, quelque 2,2 milliards de roupies seront investies dans un brise-lames, un port de pêche et le terminal de croisière.
34. Nous allons également stimuler l'investissement privé, notamment au profit du secteur de la construction.
35. 34 projets représentant 62 milliards d'investissements sont actuellement à l'étude au niveau de l'EDB. Un High-Level Committee présidé par le Premier Ministre sera mis en place pour accélérer le traitement et l'approbation de ces projets.

36. Le Gouvernement incitera encore davantage le secteur de la construction en:
- (a) Exemptant des frais liés au Building and Land Use Permit (BLUP) pour la construction d'usines de fabrication de produits pharmaceutiques, d'usines de transformation agro-alimentaire et d'entrepôts.
 - (b) Facilitant l'achat de biens immobiliers par des acheteurs étrangers par le biais d'une procuration numérique.
 - (c) Prolongeant le Construction of Housing Estate Scheme ainsi que l'Acquisition of Newly Built Dwellings Scheme pour une période additionnelle de deux ans ; et en élevant, sous ces deux régimes, la limite d'éligibilité de la valeur de l'unité de logement de 6 millions de roupies à 7 millions de roupies.
37. Nous permettrons le paiement de la TVA à partir de la date de réception au lieu de la date de facturation pour les marchés publics relatifs à des travaux de construction.
38. En ce qui concerne les projets gouvernementaux d'un montant maximum de 300 millions de roupies, les contracteurs seront payés dans un délai plus court de 28 jours au lieu de 56 jours actuellement en vigueur. Toute somme retenue sera payée intégralement dans un délai de six mois au lieu de douze mois.
39. La Construction Industry Development Board (CIDB) Act sera amendée afin de revoir le mécanisme de notation des contracteurs.

40. En stimulant la construction, nous avons la volonté et de ce fait, nous nous donnons les moyens, de promouvoir l'expertise locale, de favoriser l'apport des entreprises nationales et de faire en sorte que les emplois créés puissent être occupés par des Mauriciens.
41. Dorénavant, les projets publics dont les investissements sont inférieurs à 300 millions de roupies et pour lesquels une pré-qualification n'est pas requise par le Central Procurement Board, seront ouverts aux seules entreprises mauriciennes.

L'agriculture – un retour à l'essentiel

Monsieur le Président,

42. Notre plan de relance étend également le soutien aux autres secteurs traditionnels, outre la construction.
43. L'une des premières leçons que nous avons pu tirer du Covid-19 est le besoin d'optimiser notre autosuffisance autant que possible.
44. Nous avons aujourd'hui les moyens, la terre et les compétences nécessaires pour devenir plus indépendants en matière d'approvisionnement alimentaire.
45. A cet effet, j'annonce donc la mise en place du National Agri-Food Development Programme.
46. Ce programme vise à promouvoir le concept "de la ferme à la table", à assurer notre sécurité alimentaire et à réduire notre dépendance vis-à-vis des importations.

47. Pour y parvenir, nous devons mettre davantage de terres en culture.
48. Une banque digitale centralisée, la Land Bank of State and Private Agricultural Land, sera mise en place sous Landscape Mauritius Ltd et sera accessible au public.
49. Elle fonctionnera comme une plateforme de mise en relation entre les propriétaires fonciers et les producteurs potentiels pour la production alimentaire.
50. Sur approbation de Landscape Mauritius Ltd, un petit planteur, ayant jusqu'à 10 arpents de terres agricoles, sera autorisé à convertir jusqu'à 10 pour cent de ses terres à des fins résidentielles ou commerciales.
51. Nous recensons actuellement quelque 20 000 arpents de terres abandonnées qui bientôt seront listés sur la plate-forme pour une utilisation immédiate.
52. Landscape Mauritius Ltd aura le mandat d'acquérir, avec le soutien de la State Investment Corporation (SIC), des terrains agricoles privés.
53. Le Food and Agricultural Research & Extension Institute (FAREI) élaborera les normes et standards nécessaires à la production, au stockage, à la transformation et à la commercialisation de « super-aliments ».
54. L'Agricultural Marketing Board Act sera amendée afin d'élargir le rôle et les fonctions de l'Agricultural Marketing Board (AMB).

55. Cette institution sera, entre autres, chargée :
- (a) De préparer et mettre en œuvre un plan de production de cultures alimentaires stratégiques en fonction de la demande locale ;
 - (b) De rendre opérationnel le National Wholesale Market pour les fruits et légumes avant la fin de l'année 2020 ;
 - (c) D'établir un mécanisme de garantie des prix afin que les producteurs puissent obtenir un flux de revenus durable ;
 - (d) D'investir dans des installations de stockage régionales afin d'optimiser la durée de conservation des cultures saisonnières comme les tomates ;
 - (e) De s'engager avec des entreprises locales de transformation des produits agricoles ; et
 - (f) D'assurer la disponibilité de semences de qualité et développer de nouvelles variétés de cultures.
56. Nous apporterons également un soutien technique supplémentaire aux petits planteurs pour leur permettre de participer pleinement au National Agri-Food Development Programme.
57. Pour stimuler la production de pommes de terre et d'oignons, nous allons augmenter la subvention pour l'achat de semences de 5 000 roupies par tonne à 25 000 roupies.

58. En outre, le Gouvernement renoncera au paiement de la prime annuelle au titre du Crop Loss Compensation Scheme géré par le Small Farmers Welfare Fund.
59. Dans le cadre du Fruit Protection Scheme, une contribution de 50 pour cent du coût des structures permanentes de filets sera accordée aux propriétaires de vergers.
60. Pour les entreprises en difficulté directement touchées par la pandémie du Covid-19 dans le secteur agricole, la Development Bank of Mauritius (DBM) accordera un prêt à des conditions préférentielles de 0,5 pour cent par an.

Monsieur le Président,

61. Les planteurs de canne à sucre auront besoin de notre soutien continu.
62. Pour la récolte 2020, le Gouvernement veillera à ce que les planteurs reçoivent un prix garanti de 25 000 roupies par tonne pour les 60 premières tonnes de sucre.
63. La prime d'assurance payable au Sugar Institute Fund Board par les planteurs produisant jusqu'à 60 tonnes de sucre sera supprimée pour la récolte de 2020.
64. La Mauritius Cane Industry Authority (MCIA) comblera le manque à gagner résultant de la suspension des paiements du CESS pour 2020.
65. Le Cane Replantation Programme sera maintenu afin d'encourager les planteurs à remettre des terres en culture pour la canne à sucre.

66. Le taux du droit de douane sur le sucre importé passera de 80 pour cent à 100 pour cent.

Le secteur manufacturier – Etendre notre tissu manufacturier local

Monsieur le Président,

67. Le secteur manufacturier est un pilier de notre économie et nous devons le faire fructifier.
68. Nous allons favoriser le "Buy Mauritian", une politique qui plébiscite la création d'entreprises et le développement industriel.
69. Nous allons ainsi promulguer le cadre légal approprié et imposer, lorsque c'est nécessaire, des quotas afin de protéger et promouvoir le "Made in Mauritius".
70. Nous imposerons une place minimale de 10 pour cent sur les rayons des supermarchés au profit des produits fabriqués localement.
71. Les ministères et les entités gouvernementales seront tenus d'avoir 30 pour cent de produits nationaux dans leurs approvisionnements en marchandises, lorsque cela est possible.
72. Nous prévoyons également une marge préférentielle de 20 pour cent sur les achats publics pour toutes les entreprises manufacturières locales, et de 30 pour cent pour les PME du secteur manufacturier.

Monsieur le Président,

73. Le secteur manufacturier appelle à de nouvelles lignes de production, de nouveaux processus, une nouvelle R&D et de nouvelles technologies.
74. Le crédit d'impôt à l'investissement de 15 pour cent sur 3 ans sera étendu à toutes les entreprises manufacturières.
75. Nous accorderons une double déduction fiscale sur le coût d'acquisition des brevets et des licences de franchisage mais aussi sur les coûts pour se conformer aux normes et standards de qualité internationaux.
76. ISP Ltd soutiendra financièrement les entreprises produisant des biens sanitaires tels que des désinfectants, des EPI, des masques, des produits de lavage des mains et des dispositifs médicaux.

L'export – Changer de paradigme

Monsieur le Président,

77. Nous devons aussi opérer un changement de paradigme dans notre stratégie d'exportation.
78. Les droits portuaires et les frais de manutention au terminal pour les exportations seront supprimés de juillet 2020 à décembre 2020, puis réduites de 50 pour cent de janvier 2021 à juin 2021.
79. Nous étendons le Freight Rebate Scheme pour les exportations vers l'Afrique, et le Trade Promotion and Marketing Scheme pour les exportations vers le Japon, l'Australie, le Canada et le Moyen-Orient.

80. L'Export Credit Insurance Scheme sera étendu pour couvrir toutes nos exportations.
81. Le Gouvernement soutiendra les deux premières années de fonctionnement d'un entrepôt "Made in Mauritius" mis en place en Tanzanie et au Mozambique.
82. Pour favoriser la transformation de l'industrie textile, un institut international de renom va procéder à un examen complet de notre modèle d'exportation.
83. Les entreprises bénéficieront d'un remboursement de 50 pour cent sur les coûts de certification, d'essai et d'accréditation des laboratoires locaux.
84. Elles seront également exonérées du paiement des droits d'enregistrement et des droits de transfert pour l'achat de biens immobiliers.

Soutenir notre secteur du tourisme

Monsieur le Président,

85. L'industrie du tourisme s'est brusquement arrêtée.
86. Pour relancer le processus de reprise d'activités dans cette industrie, le Gouvernement prendra les mesures suivantes.
87. Un protocole sera établi pour garantir que toutes les précautions sanitaires soient respectées de l'arrivée jusqu'au départ.

88. De plus, pour maintenir la compétitivité de l'industrie :
- (a) Une aide sera accordée à notre transporteur national.
 - (b) La Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) et l'Economic Development Board (EDB) élaboreront une nouvelle stratégie de marque.
 - (c) Par ailleurs, nous allons conclure un partenariat commercial avec le Liverpool Football Club (LFC) pour la promotion de la destination Maurice, à partir de septembre 2020.
89. Nous introduirons un Aparthotels Scheme pour permettre aux hôtels existants de convertir une partie de leurs unités d'hébergement en appartements avec services pouvant être vendus individuellement.
90. L'Invest Hotel Scheme permettra aux propriétaires d'occuper leurs unités pendant une période totale de 90 jours au lieu de 45 jours par an.
91. Pour attirer les touristes les plus aisés, des dispositions spéciales seront prises à l'aéroport pour accueillir les visiteurs venant en jet privé.
92. La MTPA organisera des évènements majeurs à Maurice où seront invités les principaux tour-opérateurs, agences de voyage et représentants de la presse internationale afin d'expérimenter les possibilités qu'offre notre secteur du tourisme.

93. Pour soutenir davantage les opérateurs du secteur touristique :

- (a) Les titulaires de licences de la Tourism Authority et de la Beach Authority seront exemptés du paiement de la redevance pour une période de deux ans.
- (b) Le paiement de la location de terrains de l'Etat par les hôtels sera annulé pour le prochain exercice financier.
- (c) Le rabais de 50 pour cent sur la location de terrains publics pour les hôtels dans le cadre de l'Hotel Reconstruction and Renovation Scheme sera augmenté à 100 pour cent, pour deux ans, jusqu'au 30 juin 2022.
- (d) Jusqu'en décembre 2021, les sociétés opérant dans le cadre du Deferred Duty and Tax Scheme ainsi que du Mauritius Duty Free Paradise seront autorisées à vendre leurs marchandises sur le marché local, à condition de payer les taxes.

Renforcer notre secteur des services financiers

Monsieur le Président,

94. Notre secteur des services financiers est confronté à plusieurs défis appelant à des réformes fondamentales.

95. Notre priorité absolue est de continuer à s'assurer que notre juridiction est en accord avec les normes et pratiques internationales recommandées.

Plan d'action du GAFI

96. Le Gouvernement s'est engagé à mener à bien toutes les 5 recommandations restantes dans le cadre du plan d'action du Groupe d'action financière (GAFI) pour Maurice d'ici septembre 2020.
97. Afin de se conformer à ces 5 recommandations, nous implémenterons les mesures suivantes :
- (a) De supervisions fondées sur le risque conformément aux recommandations du GAFI;
 - (b) De programmes de sensibilisation ciblés pour promouvoir une compréhension claire des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme;
 - (c) Un reporting optimisé des transactions suspectes;
 - (d) Des sanctions financières ciblées en cas de financement du terrorisme; et
 - (e) Un accès en temps utile aux informations sur la propriété effective.
98. Un nouvel AML/CFT (Miscellaneous Provisions) Bill sera présenté pour compléter notre cadre légal existant.
99. Un tribunal dédié et spécialisé, la Financial Offences Court, sera mis en place.

Diversifier notre secteur des services financiers

100. Pour continuer d'optimiser la compétitivité du secteur des services financiers, les produits suivants seront introduits conformément aux recommandations sur 10 ans du Blue-Print :

- (a) La monnaie numérique de la banque centrale;
- (b) Un insurance wrapper;
- (c) Les sociétés à capital variable;
- (d) Une émission inaugurale de Sukuk par la Banque de Maurice;
- (e) Des cadres pour les obligations vertes et bleues par la Banque de Maurice.

101. La Banque de Maurice proposera également de nouveaux cadres pour réglementer les activités de banque en ligne, de banque privée et de gestion de patrimoine par les banques.

102. En outre, un marché de capital-risque spécialisé sera mis en place à la Bourse de Maurice pour les start-ups et les PME.

Culture et Création

Monsieur le Président,

103. Les arts et la culture sont essentiels à notre tissu social.

104. Pour élargir les possibilités offertes à nos artistes locaux, nous mettrons à disposition :
- (a) 19 millions de roupies pour financer le plan d'action Covid-19 2020 afin de soutenir la production de concerts virtuels ; et
 - (b) 15 millions de roupies pour financer des événements dans le cadre d'un "Calendrier culturel";
105. Un montant de 35 millions de roupies est provisionné en vue de la préservation et de la réhabilitation de sites historiques et culturels.
106. Une manifestation d'intérêt sera lancée pour développer un quartier des arts à Port-Louis.
107. En outre, des lieux publics stratégiques seront ouverts pour les arts de rue, les installations artistiques et les performances.
108. L'EDB et la National Art Gallery vont créer une galerie d'art en ligne pour accueillir des expositions d'art et faciliter les ventes au public.
109. Des espaces seront mis à disposition au Complexe Multisports de Côte d'Or pour des expositions et des performances artistiques.
110. Nous organiserons un festival d'art en Juin 2021, le week-end de la Fête de la Musique afin d'offrir à nos artistes une plate-forme leur permettant de faire connaître leurs talents.

Faciliter l'émergence de nouveaux secteurs

Monsieur le Président,

111. Notre plan de relance économique va également propulser Maurice dans l'ère de l'innovation et des nouvelles technologies.
112. C'est une condition *sine qua non* pour mettre notre économie sur la voie d'une croissance plus robuste.
113. Le monde change et nous ne pouvons plus attendre que d'autres soient les moteurs de l'innovation pour nous ni espérer qu'ils réagissent aux changements mondiaux.
114. Nous prenons désormais les rênes et conduisons notre nation vers un nouvel horizon, prêt à faire face à toute éventualité.
115. Pour cela, nous avons besoin de changement.
116. Telle est notre vision pour le futur de Maurice – un pays qui avance au gré de la technologie des données.

Côte d'Or Data Technology Park

117. En effet, j'annonce aujourd'hui la création du Data Technology Park à Côte d'Or.
118. Ce Parc, basé sur le savoir et les compétences, posera les fondations d'une économie de la donnée et créera l'écosystème adéquate pour accélérer le processus d'innovation, de l'idée à la création.

119. Le Parc comprendra les 12 centres de compétences spécialisées, allant de la fabrication additive au deep artificial intelligence.
120. Le Data Technology Park dotera Maurice d'un Carbon Neutral Green Certified Tier 4 Data Centre.
121. Le Deep Artificial Intelligence Centre fournira le soutien nécessaire aux start-ups, aux opérateurs économiques et aux services gouvernementaux pour opérer une transformation numérique majeure.

L'industrie pharmaceutique

Monsieur le Président,

122. La pandémie a montré au grand jour combien il est important d'avoir un secteur pharmaceutique fort.
123. À cette fin, la Mauritius Investment Corporation Ltd (MIC) investira dans la production de produits pharmaceutiques, de dispositifs médicaux et d'équipements de protection individuelle à travers une entreprise publique-privée.
124. Un Medical Products Regulatory Authority Bill sera introduit afin d'assurer notre conformité avec les normes et standards internationaux.
125. Pour apporter la recherche et le développement à Maurice, les droits d'enregistrement sur l'acquisition de biens immobiliers dans le secteur des sciences de la vie seront donc supprimés.

126. Les centres de R&D pharmaceutique bénéficieront de l'exonération de la TVA sur les matériaux de construction et les équipements spécialisés ainsi que d'une double déduction fiscale sur les dépenses de R&D.
127. La Human Tissue Act sera quant à elle proclamée.
128. Un cadre réglementaire sera mis en place pour encadrer les plates-formes de télémédecine.

L'économie océanique

Monsieur le Président,

129. Nous allons laisser s'exprimer davantage le potentiel de l'économie océanique.
130. Pour développer l'industrie de la pêche, la MIC investira dans des joint-ventures engagées dans des activités de pêche et dans toute la chaîne de valeur.
131. Un Inland Aquaculture Scheme sera introduit et assorti des mesures d'incitation suivantes:
 - (a) Un congé fiscal de 8 ans ; et
 - (b) L'exonération des droits et de la TVA sur les équipements.
132. L'allocation journalière de mauvais temps attribuée aux pêcheurs passera de 365 roupies à 425 roupies.
133. L'immatriculation des navires est un autre segment de l'économie bleue.

134. Dans ce contexte, une licence unique pour les escales de yachts affrétés à Maurice sera introduite, et comprendra la possibilité d'accostage multiple ainsi que les droits de vol d'hélicoptères et de jeu.

Afrique

Monsieur le Président,

135. L'Afrique est notre futur.

136. C'est main dans la main que notre trajectoire socio-économique se dessinera.

137. Ainsi, notre plan de relance se concentre également sur le renforcement de nos partenariats avec le reste de l'Afrique.

138. La MIC a provisionné un montant de 10 milliards de roupies pour des projets africains, incluant des projets entre gouvernements relatifs aux zones économiques spéciales (ZES).

Encourager l'esprit d'entreprise et la diffusion des idées

Monsieur le Président,

139. Notre reprise économique et la croissance qui s'y attache seront toutes deux fondées sur un engagement fort en faveur d'une économie et d'une société inclusives.

140. Une économie qui soutient l'esprit d'entreprise, la créativité et les idées.

141. La DBM a fait provision de 10 milliards de roupies pour soutenir les PME et coopératives en difficulté.
142. La DBM accordera des prêts d'un montant maximum de 10 millions de roupies par entreprise à un taux d'intérêt préférentiel de 0,5 pour cent par an.
143. Dans la même veine, la DBM fournira des facilités de prêt aux opérateurs de taxi basés dans des hôtels.
144. Par ailleurs, pour encourager la production locale, j'augmente la subvention unique pour la certification sous le label "Made in Moris" de 5 000 roupies jusqu'à un maximum de 50 000 roupies.
145. Les PME détenant le label "Made in Moris" bénéficieront d'une marge de préférence de 40 pour cent au lieu des 30 pour cent prévus dans le cadre des marchés publics.
146. Un Technology and Innovation Fund sera créé afin d'investir jusqu'à 2 millions de roupies en fonds propres dans des projets recommandés par le Mauritius Research and Innovation Council (MRIC).
147. Enfin, pour promouvoir une culture de l'esprit d'entreprise parmi nos étudiants universitaires, la DBM va intensifier son concours Campus Entrepreneur Challenge. Les dix premiers meilleurs projets seront financés à un taux préférentiel de 0,5 pour cent par an pour un montant allant jusqu'à 500 000 roupies chacun.

Monsieur le Président,

148. Pour faciliter la trésorerie des PME, nous encouragerons l'élargissement de l'accès aux facilités d'affacturage au travers de la Maubank.
149. Le ISP Ltd subventionnera 50 pour cent des frais d'affacturage par facture pour les PME.
150. Le Procurement Policy Office exigera des organismes publics qu'ils achètent des biens et des services spécifiques aux PME uniquement.
151. Les organismes publics paieront les PME dans les 14 jours à compter de la date des factures relatives à la fourniture de biens et de services.
152. Les PME et les coopératives bénéficieront d'une subvention de 15 pour cent sur le coût des actifs, jusqu'à un maximum de 150 000 roupies sous le DBM Enterprise Modernisation Scheme.
153. En vue de stimuler la production locale, le Cooperatives Development Fund accordera une subvention pouvant atteindre 50 000 roupies aux sociétés coopératives pour :
 - (a) L'achat de bétail; et
 - (b) L'acquisition d'équipements destinés à la production de denrées alimentaires.

B. S'ENGAGER DANS DES REFORMES STRUCTURELLES

Monsieur le Président,

154. Permettez-moi maintenant d'en venir à notre calendrier de réforme.
155. Le statu quo n'est plus une option.
156. La crise du Covid-19 nous rappelle l'urgence de mener des réformes structurelles de grande envergure dans l'ensemble de notre économie et de notre société.
157. Ce budget s'appuie sur les principes d'inclusion, de durabilité et d'efficacité. Il aidera à façonner l'avenir de Maurice.

Un système de pension durable

158. La pandémie a changé la vie et les moyens de subsistance de milliards de citoyens à travers le monde, tout comme à Maurice.
159. Nous ne sommes plus dans une ère de croissance sans fin.
160. A cela s'ajoute le poids démographique, avec une population vieillissante et décroissante, qui rend notre système de pension non viable sur le long terme comme souligné par plusieurs institutions internationales.
161. Nous devons agir et nous devons le faire aujourd'hui.
162. A cet effet, nous proposons une réforme de la pension qui soit juste, équitable et durable pour notre économie.

163. Nous maintenons et garantissons le Basic Retirement Pension (BRP) à tous les individus âgés de plus de 60 ans.
164. Ce revenu universel de 9 000 roupies par mois continuera à être versé à chacun d'entre eux.

Monsieur le Président,

165. Dorénavant, toutes les augmentations des prestations pour nos seniors seront versées par le biais d'un mécanisme entièrement nouveau.
166. Nous introduisons un système contributif, participatif et collectif, la Contribution Sociale Généralisée (CSG).
167. Cela permettra d'assurer un revenu mensuel garanti supplémentaire aux citoyens ayant atteint l'âge normal de la retraite, soit 65 ans.
168. Le premier paiement effectué des prestations de la CSG sera versé en juillet 2023.
169. Au travers de ce nouveau système effectif à partir du 1er septembre 2020, les employés percevant une rémunération jusqu'à 50 000 roupies par mois contribueront à hauteur de 1,5 pour cent du salaire mensuel, alors que les employeurs contribueront à hauteur de 3 pour cent.
170. Pour les employés gagnant plus de 50 000 roupies par mois, la contribution sera de 3 pour cent du salaire mensuel pour les employés et de 6 pour cent pour les employeurs.
171. Ce nouveau système inclura également les travailleurs indépendants.

Monsieur le Président,

172. En conséquence, nous supprimons la contribution au National Pension Fund (NPF), tout en continuant à garantir le paiement des prestations à chacun de ceux qui ont précédemment contribué au NPF.
173. Nous abolissons donc le NPF qui est non seulement insoutenable mais aussi injuste et régressif.
174. Dans le cadre du NPF, un employé contribue à hauteur de 3 pour cent de son salaire de base et l'employeur contribue à hauteur de 6 pour cent. Le taux de contribution est appliqué, indépendamment du salaire de base, sur un plafond de 18 740 roupies.
175. Concrètement, si un employé gagne le salaire minimum, il cotise actuellement 306 roupies par mois, soit 3 pour cent de son salaire.
176. Si un employé gagne 1 000 000 roupies par mois, Monsieur le Président, il cotise pour 562 roupies, soit moins de 0,06 pour cent de son salaire.
177. Cela montre bien combien le système du NPF est injuste.
178. Dans le cadre de la CSG, nous allons donc évoluer vers un système de contribution plus progressif qui bénéficiera à ceux qui se trouvent au bas de l'échelle ainsi qu'aux PME.
179. Il s'agit d'un système contributif, participatif et collectif.
180. La génération actuelle contribuera à assurer un revenu plus élevé pour nos aînés.

181. Et demain, nos enfants contribueront à nous assurer une retraite décente.
182. Si un employé gagne le salaire minimum, au lieu de cotiser 306 roupies dans le cadre du NPF, il ne cotisera que 153 roupies.
183. Si un employé gagne 25 000 roupies par mois, au lieu de cotiser 562 roupies dans le cadre du NPF, il ne cotisera que 375 roupies.
184. Grâce à ce mécanisme, plus de 70 pour cent des salariés cotiseront moins aujourd'hui et gagneront plus demain.

Monsieur le Président,

185. Alors que nous transformons notre système pour le rendre plus équitable, nous sommes conscients qu'il y a aujourd'hui des dizaines de milliers de Mauriciens qui travaillent dans le secteur informel comme employés de maison, ouvriers du bâtiment, jardiniers, aides et soignants.
186. La majorité d'entre eux n'ont pas accès au système de pension contributif et ne bénéficient pas de leurs années de service.
187. À cette fin, Monsieur le Président, j'annonce l'introduction du "Chèque Emploi Service" à Maurice à partir de septembre 2020.
188. Cette mesure permettra à ces travailleurs de pouvoir bénéficier, en plus du Basic Retirement Pension (BRP), de la CSG.
189. Nous renforçons encore nos moyens d'action pour aider les groupes les plus vulnérables.

190. Les difficultés pratiques rencontrées pour les aider financièrement pendant la période de verrouillage nous amènent à ce qui suit :

- (a) D'une part, le gouvernement facilitera l'ouverture d'un compte bancaire pour chaque citoyen à sa naissance.
- (b) D'autre part, un montant de 150 roupies sera versé par les travailleurs indépendants à la CSG.

Améliorer notre environnement des affaires

Monsieur le Président,

191. Les réformes mises en œuvre par le Gouvernement, au cours des trois dernières années, pour faciliter les affaires à Maurice ont permis de nous placer parmi les premières économies au monde en la matière.

192. Notre aspiration est d'être parmi les meilleurs.

193. Nous devons nous assurer que lorsqu'un jeune entrepreneur en Afrique veut lancer son entreprise, il pensera d'abord à Maurice.

194. Nous n'avons cessé de réformer notre environnement des affaires, et continuerons de faire ainsi.

195. Nous faciliterons la création d'entreprise, l'exploitation d'un commerce, l'embauche de talents, l'exportation vers le monde et la résolution des litiges commerciaux.

196. Nous devons continuer à faciliter la prestation de services publics liés aux entreprises. Cela passe par les e-services.

- (a) Un Integrated Single Window for Trade sera mis en place pour relier toutes les parties prenantes au sein de la communauté portuaire.
- (b) Un Maritime Single Window sera mis en place par le Mauritius Ports Authority pour faciliter le dédouanement des navires et réduire les goulets d'étranglement administratifs dans le port.
- (c) Le Corporate and Business Registration Department (CBRD) deviendra le dépositaire central de toutes les informations et licences commerciales par le biais d'une plate-forme numérique.
- (d) Tous les actes d'enregistrement des biens seront soumis par le biais du Mauritius e-Registry System.
- (e) Un nouveau Land Use and Valuation Information Management System (LAVIMS) sera développé en se basant sur la technologie du blockchain.
- (f) Un nouveau système en ligne sera développé pour les services fournis par le National Land Transport Authority.
- (g) La mise en œuvre du projet de KYC centralisé par la Banque de Maurice sera accélérée.

- (h) La Banque de Maurice va également moderniser le Mauritius Credit Information Bureau (MCIB) afin de fournir la cote de crédit des emprunteurs potentiels.
 - (i) Le e-Procurement System deviendra obligatoire pour tous les organismes du secteur public.
197. Nous proposons également une série de mesures visant à réduire le coût des activités commerciales à la suite de la pandémie du Covid-19.
- (a) La Mauritius Revenue Authority réglera les redevances perçues par les transitaires pour les cargaisons de groupage.
 - (b) Les frais de réinstallation des sociétés seront revus à la baisse, passant de 15 000 à 5 000 roupies, et les exigences de notification seront effectuées en ligne.
 - (c) Les frais de demande du Building and Land Use Permit (BLUP) seront supprimés.

S'ouvrir au monde

Monsieur le Président,

198. Notre pays est confronté à un défi structurel majeur - celui du déclin démographique.
199. L'année dernière, la population de notre pays a diminué pour la première fois en plus de 50 ans, ce qui est alarmant.
200. Si cette tendance se maintient, notre population diminuera de plus de 200 000 personnes d'ici à 2050.
201. Nous devons contrer l'impact négatif de cette tendance.

202. La croissance économique ne doit pas être entravée par le manque de main-d'œuvre ni par un marché intérieur exigu.
203. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous ouvrir aux talents, aux idées et aux connaissances.
204. Pour atteindre ces objectifs, nous proposons un nouvel ensemble de politiques publiques.
205. Les investisseurs, les professionnels et les retraités ont besoin de visibilité et de certitudes avant de choisir le lieu où ils pourraient s'installer pour une partie conséquente de leur vie. A cette fin :
- (a) Le Work Permit et le Residence Permit seront combinés en un seul permis.
 - (b) Nous prolongeons la validité d'un Occupation Permit et du Residence Permit pour les retraités à 10 ans renouvelables.
 - (c) Le montant minimum d'investissement pour l'obtention d'un Occupation Permit sera réduit de 100 000 USD à 50 000 USD.
 - (d) Le chiffre d'affaires et l'investissement minimum requis pour l'obtention d'un Innovator Occupation Permit sont supprimés.
 - (e) Le conjoint d'un titulaire d'un Occupation Permit n'aura pas besoin d'un permis pour investir ou travailler à Maurice.
 - (f) Les titulaires d'un Occupation Permit seront également autorisés à faire venir leurs parents à Maurice pour y vivre.

- (g) L'EDB sera la seule agence responsable de déterminer et de recommander les demandes d'Occupation Permit.
- (h) Les professionnels titulaires d'un Occupation Permit et les retraités étrangers titulaires d'un Residence Permit pourront investir dans d'autres entreprises sans aucune restriction d'actionnariat.
- (i) Les non-citoyens qui ont un Residence Permit dans le cadre des différents régimes immobiliers n'auront plus besoin d'un Occupation Permit ou d'un Work Permit pour investir et travailler à Maurice.
- (j) La durée du Permanent Residence Permit sera portée de 10 à 20 ans.
- (k) Les titulaires d'un Occupation Permit (OP) et d'un Residence Permit pourront demander un Permanent Residence Permit s'ils ont détenu ce permis pendant trois années consécutives.

Notre stratégie de transformation du secteur public

Monsieur le Président,

- 206. Pour relancer notre économie, nous nous appuyons sur notre secteur public.
- 207. Nous publierons un Plan d'implémentation des principales mesures comprises dans ce budget.

208. Pour suivre la bonne mise en œuvre des mesures budgétaires, un High-Level Committee sera créé sous la présidence du Premier Ministre.
209. Cette année, le Directeur de l'Audit a recommandé des améliorations dans la gestion des fonds publics.
210. Nous donnons suite à ces recommandations.
211. Nous réduisons nos dépenses récurrentes, hors prestations sociales, de quelque 10 pour cent en moyenne pour l'exercice à venir.
212. La provision pour les missions à l'étranger sera réduite d'environ 60 pour cent et les taux des indemnités de per-diem et de représentation seront revus à la baisse en conséquence.
213. Les ministres et les secrétaires parlementaires privés seront autorisés à renouveler leurs voitures officielles tous les 5 ans au lieu de 4 ans, quel que soit le type de carburant, mais dans le respect des plafonds de prix d'achat autorisés.

Monsieur le Président,

214. La transformation digitale est déjà en cours.
215. Pour accélérer cette mutation, il nous faut un chef de file institutionnel fort.

216. Le Central Informatics Bureau (CIB), le Central Information Systems Division (CISD), l'IT Security Unit (ITSU), le National Computer Board (NCB) and le Government Online Centre (GOC) seront complètement restructurés.
217. La Mauritius Digital Transformation Agency (MDTA) sera mise en place sous l'égide du Prime Minister's Office pour mener cette transformation.
218. De plus, un nouveau Sandbox sera introduit pour faciliter l'élaboration de preuves de concepts et d'exercices pilotes pour tester les possibilités de nouvelles technologies.

Assurer la justice sociale au travers de notre politique fiscale

Monsieur le Président,

219. J'en viens maintenant à la réforme de nos politiques fiscales.
220. Nous devons apporter plus de progressivité et de justice dans notre système fiscal. Pour cela, nous appelons les personnes à hauts revenus à contribuer davantage à la reconstruction de notre économie et à la préservation de notre tissu social.
221. Nous veillerons à ce que chaque citoyen reçoive automatiquement d'un Tax Account Number (TAN).

Prélèvement de solidarité

- 222. Pour plus de justice sociale, nous revoyons le Solidarity Levy.
- 223. Le prélèvement de 5 pour cent sur le montant excédentaire du revenu imposable et des dividendes perçus par un citoyen mauricien résident sur le territoire sera désormais de 25 pour cent et applicable à partir du seuil de 3 millions de roupies par an.
- 224. Le prélèvement de solidarité sera payable sur la base du Pay As You Earn (PAYE).
- 225. C'est l'appel patriotique que nous lançons à ceux qui gagnent le plus.
- 226. Nous nous attendons à percevoir plus de 3,5 milliards de roupies de recettes supplémentaires grâce à ce prélèvement.
- 227. En tant que représentants du peuple, nous sommes fiers d'y contribuer.

L'impôt sur les sociétés

Monsieur le Président,

- 228. Nous ferons en outre appel à la solidarité de nos opérateurs économiques les plus performants pour construire notre résilience.
- 229. J'instaure un prélèvement sur les entreprises dont le revenu brut dépasse 500 millions de roupies au cours d'un exercice comptable ou qui font partie d'un groupe d'entreprises dont le revenu brut du groupe dépasse 500 millions de roupies.

230. Le prélèvement s'effectuera sur le revenu brut au taux de :

- (a) 0,3 pour cent pour les compagnies d'assurance, les institutions financières, les prestataires de services et les sociétés de portefeuille immobilier ; et
- (b) 0,1 pour cent pour les autres entreprises.

231. Le prélèvement ne s'appliquera aux entreprises qui opèrent dans le secteur du tourisme ou qui détiennent une licence de Global Business.

Seuils d'exemption des revenus pour la classe moyenne

232. Cette solidarité économique de la part de ceux qui ont le plus, nous permet de réduire la charge fiscale qui pèse sur les ménages à revenus moyens.

Monsieur le Président,

233. Je relève donc les seuils d'exonération des revenus pour toutes les catégories de contribuables. Les seuils pour l'année de revenu 2020-2021 sont relevés de :

- 15 000 roupies pour un contribuable ayant jusqu'à deux personnes à charge ;
- 50 000 roupies pour un contribuable ayant trois personnes à charge ; et
- 80 000 roupies pour un contribuable ayant quatre personnes ou plus à charge.

- 234. Nous réduisons ou supprimons effectivement l'impôt sur le revenu pour quelque 55 000 ménages à revenu moyen.
- 235. Concrètement, chaque année, un individu ayant trois personnes à charge payera 7 500 roupies d'impôt en moins.
- 236. Un individu ayant quatre dépendants payera lui 12 000 roupies d'impôt en moins par an.
- 237. C'est ce que cette réforme implique - un régime fiscal plus équitable et plus redistributif.

C. ASSURER UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF.

Monsieur le Président,

- 238. La stratégie de notre Gouvernement consiste à assurer un développement durable et inclusif qui préserve un tissu social solide. À cette fin, nous avons provisionné quelque 100 milliards de roupies dans ce budget.
- 239. Les "Assises de l'environnement", lancées par le Premier Ministre en décembre 2019, ont appelé à une accélération de la transition écologique.
- 240. Une transition vers un pays plus propre, plus vert, durable, à faibles émissions et résistant au climat.

241. Pour financer la mise en œuvre des actions identifiées, nous proposons de transférer 2 milliards de roupies au National Environment Fund par le biais d'une estimation des dépenses supplémentaires au cours de cet exercice. J'introduirai un Supplementary Appropriation Bill pour couvrir les dépenses exceptionnelles liées à la pandémie du Covid-19.
242. Des investissements importants seront réalisés pour atténuer l'impact du changement climatique.
243. 314 millions de roupies sont prévues pour poursuivre les travaux de stabilisation des glissements de terrain sur nos routes.
244. 215 millions de roupies seront utilisées pour la protection de nos plages, de nos lagons et de nos récifs coralliens.
245. En sus, 207 millions de roupies seront allouées au Cleaning and Embellishment Programme pour les drains, les routes, les rivières et les lieux publics, incluant les lieux de culte.

Réduire, Réutiliser, Recycler, Récupérer

Monsieur le Président,

246. Il nous faut évoluer vers un modèle basé sur l'économie circulaire.
247. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour assurer la gestion de nos déchets :
 - (a) Des éco-bacs seront mis à disposition dans des lieux stratégiques à travers toute l'île pour collecter les déchets plastiques.

- (b) Nous allons mettre en place un réseau de Civic Amenity Centres (CAC) (déchetteries) dans les 5 stations de transfert.
- (c) Le Ministère de l'environnement encouragera le tri des déchets à la source.
- (d) Les autorités locales procéderont au compostage des déchets de marchés. ;
- (e) En ce qui concerne les déchets secs, une étude de faisabilité sera menée sur la construction et l'exploitation d'unités de tri sur une base de PPP à Forbach et La Chaumière.

248. Pour encourager le recyclage des pneus usagés, cela implique que:

- (a) Le rechapage des pneus soit dorénavant classé comme une activité de recyclage des pneus usagés.
- (b) Le mécanisme de remboursement mis en place pour les exportateurs de pneus usagés ou les recycleurs de pneus usagés soit étendu au rechapage local des pneus.
- (c) Le taux de remboursement soit de 25 roupies par pneu rechapé.

249. Enfin, toutes les activités de recyclage seront classées comme activités de fabrication et bénéficieront ainsi des différents régimes fiscaux et autres mesures d'incitation.

Indice de qualité de l'air

- 250. La pollution atmosphérique constitue une menace majeure pour la santé, le climat et l'environnement.
- 251. Nous devons veiller à ce que Maurice reste un pays où la qualité de l'air est bonne.
- 252. Nous allons donc prévoir l'introduction du Air Quality Index afin de pouvoir surveiller la qualité de l'air à Maurice.

Infrastructure de drainage et gestion des inondations

Monsieur le Président,

- 253. Les effets du changement climatique et des perturbations météorologiques ont provoqué des inondations soudaines dans plusieurs régions de l'île.
- 254. Au regard de ce constat, il est impératif d'améliorer la résilience de notre pays aux inondations.
- 255. 1,2 milliard de roupies seront allouées par le National Environment Fund afin de construire des infrastructures de drainage dans des zones à fort risque d'inondation à Maurice et à Rodrigues.

Énergie

Monsieur le Président,

- 256. Aujourd'hui, nous devons assurer notre sécurité énergétique et sa durabilité.

257. C'est pour cela que nous devons porter la part des énergies locales et renouvelables dans notre bouquet énergétique à 40 pour cent d'ici 2030.

258. Dans ce contexte, les nouveaux projets suivants seront engagés :

- (a) La mise en place d'une centrale solaire photovoltaïque flottante de 2 MW au réservoir de Tamarin Falls.
- (b) L'augmentation de la capacité de la ferme solaire photovoltaïque de l'Henrietta de 2 MW à 10 MW.
- (c) L'installation de 1 000 panneaux solaires sur des maisons de foyers à faibles revenus dans le cadre du projet "Home Solar".
- (d) La mise en service d'un système de stockage d'énergie par batterie d'une capacité supplémentaire de 14 MW pour intégrer davantage d'énergie renouvelable intermittente.

259. Le Central Electricity Board (CEB) introduira les régimes suivants pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables :

- (a) Un Medium-Scale Distributed Generation Scheme (MSDG), pour un maximum de 10 MW, afin de permettre aux bénéficiaires de produire de l'électricité pour leur propre consommation et de vendre le surplus au réseau national au cours de l'exercice fiscal à venir ; et
- (b) L'installation de 25 MW de panneaux solaires en toiture pour les bâtiments publics et résidentiels.

260. En outre, le CEB Renewable Energy Scheme pour les organismes religieux sera étendu aux ONG et aux institutions caritatives.

Eaux usées

Monsieur le Président,

261. Nous sommes résolus à raccorder un plus grand nombre de ménages au réseau d'égouts.

262. Deux grands projets de traitement des eaux usées sont en cours de réalisation à Grand Baie et à Pailles Guibies pour raccorder plus de 7,000 maisons au réseau d'égouts.

263. Il est également prévu de déployer des projets de traitement des eaux usées à Terre Rouge, Curepipe, St Paul, Dubreuil, Wooton et Pointe aux Sables.

264. Une étude de faisabilité sera réalisée pour la mise en place d'un réseau d'eaux usées à Port Mathurin, Rodrigues.

Logements sociaux

Monsieur le Président,

265. Le développement est avant tout un enjeu à penser sur le plan de l'humain.

266. Aucun Mauricien ne sera laissé pour compte dans ce processus.

267. C'est pourquoi j'ai annoncé aujourd'hui un effort exceptionnel pour construire 12 000 unités résidentielles au cours des 3 prochaines années au bénéfice des familles mauriciennes dont le revenu mensuel est inférieur à 60 000 roupies.

268. Pour les foyers dont le revenu mensuel ne dépasse pas 10 000 roupies, le Gouvernement construira 1 800 appartements et subventionnera 80 pour cent du coût de ces appartements.
269. Pour les foyers dont le revenu se trouve entre 10 000 roupies et 30 000 roupies, le Gouvernement construira 5 200 appartements et subventionnera 67 pour cent du coût de ces appartements.
270. Pour les foyers dont le revenu mensuel s'établit entre 30 000 roupies et 45 000 roupies, le Gouvernement construira 3 500 appartements et subventionnera 40 pour cent du coût de ces appartements.
271. Enfin, pour les foyers dont le revenu mensuel est compris entre 45 000 roupies et 60 000 roupies, le Gouvernement construira 1 500 appartements et subventionnera 30 pour cent du coût.
272. Les familles auront la possibilité de rembourser le montant restant sur une base mensuelle pendant une période pouvant aller jusqu'à 35 ans.
273. Ce programme de logement répondra aux besoins des familles les plus vulnérables ainsi qu'à ceux des familles à faibles et moyens revenus.
274. Tous les logements seront construits en recourant au maximum aux énergies renouvelables.

Développement communautaire

Monsieur le Président,

275. Nos villes et villages seront également dotés d'infrastructures communautaires modernes et accueillantes.

276. A cet effet, 1,3 milliard de roupies seront allouées aux autorités locales et au National Development Unit pour les projets suivants :

- (a) L'achèvement des foires de Bel Air, Goodlands et Mahebourg et la construction de nouvelles foires à Chemin Grenier, Bambous et Pamplemousses.
- (b) L'achèvement du siège des District Councils de Flacq et Pamplemousses.
- (c) L'achèvement du complexe polyvalent du Camp Levieux et la construction de nouveaux centres à Montagne Blanche, Rivière du Rempart et Abercrombie.
- (d) La construction et la modernisation de 18 incinérateurs à travers le pays.
- (e) La construction d'un parc de loisirs à Quartier Militaire.
- (f) La construction d'un nouveau centre sportif à Plaine Verte.
- (g) L'achèvement de 200 routes secondaires et de 27 projets d'aménagement autour de l'île par le National Development Unit.

277. Quelque 300 millions de roupies seront investies sur la base d'un PPP, pour :

- (a) La construction d'un centre intégré à Beau Bassin ; et
- (b) La construction d'un marché intégré, d'un gymnase et des équipements sportifs à Bassin, Quatre Bornes.

Accès à l'eau

Monsieur le Président,

278. Nous nous efforcerons d'améliorer la distribution de l'eau, de réduire les pertes et d'optimiser davantage nos installations de stockage et de traitement de l'eau.
279. A ce titre, nous nous engagerons dans les grands projets suivants pour améliorer notre capacité de stockage et de traitement :
- (a) La construction d'un barrage à Rivière des Anguilles et la réhabilitation du réservoir de la Ferme ;
 - (b) La construction d'une nouvelle station d'épuration à Pont Lardier et Rivière des Anguilles, la modernisation et la réhabilitation des stations d'épuration à Piton du Milieu, Rivière du Poste et Mont Blanc ;
 - (c) L'achèvement de la pose des canalisations et autres travaux connexes à la station d'épuration de Bagatelle ;
 - (d) Le forage de puits supplémentaires à Piton, Petite Retraite, Camp Thorel, Petit Paquet, Valriche, St Martin et Moka ; et
 - (e) L'installation de stations d'épuration mobiles à Mare d'Australia, Poudre d'Or, Tyack, Britannia, Beau Songes, Rivière du Poste, Beau Champs, La Marie, Valetta, Vuillemin et Goodlands.

280. En vue de réduire les pertes d'eau et d'améliorer la distribution de l'eau :
- (a) 100 km de tuyaux seront remplacés à travers l'île.
 - (b) 50 000 compteurs d'eau défectueux seront remplacés au cours des deux prochaines années.
 - (c) Les réservoirs de service de Montagne Fayence et Rivière Dragon seront opérationnels avant la fin de 2020 et 4 réservoirs de service supplémentaires seront construits à Salazie, Eau Bouille, Cluny et Riche en Eau.
 - (d) 12 500 ménages seront bénéficiaires du Water Tank Grant Scheme.
 - (e) 20 citernes à eau et 6 véhicules d'intervention d'urgence seront acquis.

Pour un système de santé avancé

Monsieur le Président,

281. Nous avons su faire face à la pandémie du Covid-19 en prenant des mesures audacieuses et en anticipant sous l'impulsion d'un fort leadership.
282. Notre stratégie a produit des résultats positifs.
283. Mais le combat n'est pas totalement gagné.
284. Nous allouons donc 12 milliards de roupies au secteur de la santé au cours du prochain exercice financier.

285. Le ministère de la santé et du bien-être élabore un nouveau plan stratégique quinquennal 2020-2024 pour faire en sorte que nos services de santé puissent relever les nouveaux défis.
286. Afin de contrôler plus efficacement les maladies infectieuses, le Gouvernement va mettre en place un National Centre for Disease Control and Prevention.
287. Nous allons investir massivement pour étendre, diversifier et moderniser nos infrastructures de santé publique. A cet égard :
- (a) Un nouvel hôpital pour les patients atteints de cancer, utilisant une technologie de pointe, sera opérationnel d'ici décembre 2020.
 - (b) La construction d'un nouvel hôpital spécialisé dans les soins des yeux au Triangle du Réduit commencera d'ici octobre 2020.
 - (c) La construction d'un nouvel hôpital universitaire à Flacq commencera au début de l'année 2021.
 - (d) Une unité de transplantation rénale sera mise en place à l'hôpital JNH.
 - (e) Un nouveau service de laboratoire national sera mis en place et doté des dernières technologies pour améliorer sensiblement la capacité d'analyse.
 - (f) Un nouvel entrepôt destiné à stocker les médicaments dans des conditions optimales sera construit.
 - (g) Un National Laboratory Information Management System (LIMS) sera mis en place.

Monsieur le Président,

288. Le taux de prévalence du diabète à Maurice est l'un des plus élevés à travers le monde.
289. Nous devons inverser cette tendance et réduire effectivement la teneur en sucre des produits.
290. A ce titre, je double la taxe actuelle sur le sucre, qui est de 3 sous par gramme.
291. La couverture de la taxe sera étendue à un certain nombre de produits sucrés, fabriqués localement ou importés. Une liste complète figure à l'Annexe du Discours sur le Budget.

Éducation

Monsieur le Président,

292. L'éducation est ce qui forgera notre nation.
293. Nous devons garantir un système d'éducation inclusif et pleinement adapté aux nouveaux besoins de développement de notre économie et de notre société.
294. Nous allouons un total de 15 milliards de roupies au ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie.
295. Le Gouvernement investira dans la rénovation, la modernisation et la remise à neuf de plus de 70 écoles primaires et secondaires.

296. Le e-learning est fondamental pour améliorer l'accès à l'éducation et la prestation de services éducatifs. A cet effet :

- (a) Le Gouvernement investira quelque 100 millions de roupies dans le déploiement d'un réseau local sans fil dans 155 écoles secondaires de Maurice et de Rodrigues.
- (b) Un National e-Learning Platform sera développé pour mettre en relation les éducateurs des écoles secondaires avec leurs élèves.
- (c) La DBM fournira des facilités de financement aux ménages pour l'acquisition de matériel informatique à des fins éducatives.

297. Alors que nous nous dirigeons vers une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, nous devons accroître nos capacités et disposer d'une plus grande diversité de cours, en particulier dans les domaines des nouvelles technologies et de l'innovation.

298. Je propose donc un ensemble d'incitations pour encourager les 500 premiers établissements au monde à créer des campus annexes à Maurice. Ils bénéficieront :

- (a) D'un congé fiscal pendant les huit premières années de fonctionnement ; et
- (b) D'une exonération de la taxe sur les technologies de l'information et sur les matériels et équipements liés aux technologies de l'information à des fins de e-learning.

299. Tout en développant et en modernisant notre système éducatif, nous devons également veiller à son caractère inclusif.
300. J'affecte donc un montant de 138 millions de roupies à titre de subvention aux ONG qui gèrent des écoles pour enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux.
301. En outre, j'accorde une subvention unique de 100 000 roupies à chaque Special Education Need School (SEN) gérée par des ONG afin de leur permettre d'améliorer leur environnement d'apprentissage.

Intégration et sécurité sociale

Monsieur le Président,

302. Les personnes alitées et gravement handicapées âgées de plus de 60 ans et celles de moins de 18 ans bénéficient de visites médicales à domicile.
303. Nous étendons cette prestation à toutes les personnes âgées de plus de 18 ans.
304. Un contribuable sera autorisé à déclarer comme personne à charge un proche parent alité qui est à sa charge.
305. Pour une meilleure protection des personnes âgées, des fonds sont prévus dans ce budget pour doubler le nombre de vaccins antigrippaux, qui passera de 75 000 à 150 000.
306. Un nouveau centre de loisirs sera opérationnel à Riambel d'ici décembre 2020 pour offrir des installations de loisirs et de détente.
307. Afin d'améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté, un National Database for Vulnerable Groups sera mis en place pour couvrir les cas de pauvreté absolue et relative.

308. Quelque 2 570 tablettes seront fournies aux élèves des grades 10 à 13 qui sont issus de familles faisant partie du SRM actuel.
309. Des installations gratuites d'internet à haut débit seront étendues à 5 000 familles supplémentaires dans le cadre du SRM. Cela concernera notamment 2 000 familles de Rodrigues.
310. La National Social Inclusion Foundation fournira 700 millions de roupies pour soutenir les ONG à mettre en œuvre les projets et programmes approuvés par la Fondation.
311. Cette somme permettra d'aider quelque 350 ONG et prestataires de services pour :
- (a) Autonomiser les élèves et les familles des zones défavorisées grâce au Fortified Learning Environment Unit.
 - (b) Renforcer les activités des crèches.
 - (c) Promouvoir l'innovation sociale et l'esprit d'entreprise.
 - (d) Forger des communautés durables.
 - (e) Faciliter les initiatives à petite échelle des ONG.
312. Nous augmenterons les provisions liées aux aides dont bénéficient les ONG.
313. La Public Collections Act sera modifiée pour permettre la collecte de dons par le biais d'une plate-forme en ligne et via des points de vente au détail pour les ONG.

314. Nous continuerons à soutenir les entités religieuses en augmentant l'enveloppe de dotations annuelles de 93 millions de roupies à 103 millions de roupies.

Maintien de l'ordre public

Monsieur le Président,

315. Le Gouvernement continuera à renforcer la sécurité et à garantir le maintien de l'ordre dans le pays. Un montant de 8,4 milliards de roupies sera versé aux forces de police.

316. Cela comprend :

- (a) 642 millions de roupies pour étendre le projet "Safe City", qui vise à lutter contre la criminalité tout en permettant une gestion plus efficace de la circulation et de la sécurité routière.
- (b) 137 millions de roupies pour la mise en œuvre du Advance Passenger Information System.
- (c) 100 millions de roupies seront allouées à la construction d'un nouveau laboratoire de police scientifique.
- (d) 100 millions de roupies pour le National Coast Gard afin de traquer toute activité illicite en haute mer.
- (e) 77,4 millions de roupies pour un nouveau Automated Fingerprint Identification System.

- (f) 50,8 millions de roupies pour l'amélioration des services d'analyse des drogues et l'achat de nouveaux équipements de haute technologie pour le laboratoire de police scientifique.
- (g) 50 millions de roupies pour l'acquisition de véhicules qui permettront d'augmenter les capacités opérationnelles de la police.
- (h) 6 millions de roupies seront affectées à l'acquisition de deux scanners corporels à la prison centrale et à la Eastern High Security Prison.
- (i) 5 millions de roupies pour l'acquisition de véhicules spécialisés pour l'Anti-Drug Smuggling Unit.

Judiciaire

- 317. La nouvelle Cour suprême, un bâtiment dernier cri comprenant 24 salles d'audience et des équipements de pointe, sera opérationnelle en août 2020.
- 318. Il est prévu de créer 50 postes supplémentaires au sein de l'appareil judiciaire, notamment des juges puînés, des magistrats de district et des greffiers.

Egalité des genres et bien-être familial

Monsieur le Président,

- 319. La violence fondée sur le genre est une tache sur notre société.

320. La Protection Against Domestic Violence Act sera modifiée afin de renforcer la protection accordée aux victimes et de rendre obligatoire le Perpetrators Rehabilitation Programme.
321. Un Gender Based Violence Observatory sera mis en place.
322. Pour les femmes entrepreneurs, la DBM fournira des fonds totalisant 200 millions de roupies pour des facilités de prêt à un taux préférentiel de 0,5 pour cent par an.
323. J'en viens maintenant aux mesures visant à améliorer les droits des enfants.
324. Des services de protection de l'enfance supplémentaires seront mis en place dans les autres districts de Grand-Port, Moka, Pamplemousses et Plaine-Wilhems.
325. Le Cap Malheureux Relay Shelter pour garçons sera rénové. En sus, le Women Empowerment Centre de Notre Dame sera converti en Relay Shelter pour filles.
326. Le Foster Care Programme sera étendu aux enfants en détresse de plus de 10 ans.
327. Nous poursuivrons le programme de modernisation des crèches pour leur permettre d'obtenir une licence.

Jeunesse, sports et loisirs

Monsieur le Président,

328. Nous restons pleinement engagés à offrir des possibilités d'activité physique, de sport et de loisirs à tous.

329. À cette fin, le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, en collaboration avec le Prime Minister's Office et le Mauritius Sports Council, mettra en place des "Local Active Mauritius Partnerships" (LAMPS) dans chacune de nos 21 circonscriptions.
330. Pour nos athlètes de haut niveau, nous allouons :
- (a) Un montant de 5 millions de roupies pour la préparation aux Jeux olympiques de Tokyo.
 - (b) Un montant de 10 millions de roupies pour la préparation aux Jeux olympiques de Paris en 2024.
331. Un Sports Facilities Management Unit sera également mis en place pour gérer la modernisation et l'entretien de nos installations sportives.

La protection des consommateurs

Monsieur le Président,

332. Nous accordons une grande importance au bien-être et à la protection des consommateurs.
333. A cet égard :
- (a) Nous introduirons un étiquetage obligatoire sur les produits alimentaires pour indiquer les produits végétariens ;
 - (b) Nous élaborerons un nouveau cadre de protection des consommateurs qui tiendra compte du e-commerce ;

- (c) Nous allouons une subvention de 2 milliards de roupies pour maintenir les prix de détail du riz, de la farine à leurs niveaux actuels et baisserons le prix de la bonbonne de 12 kilos de gaz ménager de 210 roupies à 180 roupies.

Rodrigues et les îles extérieures

Monsieur le Président,

- 334. J'en viens maintenant à Rodrigues et à nos îles éparses.
- 335. Le financement de la nouvelle piste de l'aéroport de Plaine Corail est en cours de finalisation et les travaux de construction débuteront l'année prochaine.
- 336. La construction du nouveau Technopark à Baladirou a commencé. Avec la disponibilité d'une plus grande bande passante grâce au projet MARS, cela donnera une impulsion au développement des technologies de l'information dans l'île et créera des emplois.
- 337. L'EDB implantera un bureau à Rodrigues pour promouvoir le développement économique de l'île.
- 338. Un nouveau navire sera livré avant la fin de l'année prochaine pour desservir la route Maurice - Rodrigues et les îles éparses.
- 339. L'Outer Island Development Corporation (OIDC) sera restructurée et cette nouvelle institution préparera un plan de développement économique pour Agalega.

340. La récente modification apportée par les Nations Unies à sa carte du monde officielle pour montrer clairement que l'archipel des Chagos fait partie du territoire de la République de Maurice est une nouvelle reconnaissance par les institutions internationales de notre souveraineté sur l'archipel des Chagos.
341. Le Gouvernement poursuivra à travers toutes les voies politiques, juridiques et diplomatiques pour parvenir à l'achèvement de notre processus de décolonisation.
342. Le Gouvernement reste également inébranlable dans son engagement à mettre en œuvre un programme de réinstallation dans l'archipel des Chagos.
343. Les fonds nécessaires sont fournis pour soutenir ces efforts.

Résultats budgétaires et prévisions

Monsieur le Président,

344. J'en viens maintenant aux chiffres relatifs à l'exécution du budget pour l'année 2019-2020.
345. L'impact négatif du Covid-19 sur les finances publiques a été significatif.
346. Le déficit budgétaire devrait atteindre 13,6 pour cent du PIB.
347. Cela sera dû à l'effet combiné d'une baisse des recettes et d'une hausse des dépenses.
348. En ce qui concerne les perspectives pour 2020-2021, le total des recettes s'élèvera à 162,9 milliards de roupies. Les dépenses totales s'élèveront elles à 162,9 milliards de roupies.

CONCLUSION

Monsieur le Président,

349. Le présent budget intervient à un moment pavé de doutes et de difficultés.
350. Pourtant, malgré les circonstances, ce Gouvernement s'engage à préserver l'essentiel.
351. Garantir ce que nos concitoyens ont acquis au fil des années, mais aussi veiller à la soutenabilité de nos finances publiques.
352. En plaçant la justice sociale et la durabilité au cœur de notre vision, je suis fier de pouvoir annoncer que le Budget 2020-21 est un budget en équilibre.
353. A la facilité de calculs comptables détachés, nous avons préféré le courage, l'innovation et l'empathie.
354. A cet égard, nous préservons :
- (a) Le Basic Retirement Pension (BRP) à partir de 60 ans.
 - (b) Le salaire minimum.
 - (c) Le Negative Income Tax pour les personnes à faibles revenus.
 - (d) Le bonus de fin d'année.
 - (e) L'accès à une éducation gratuite et de qualité.
 - (f) La subvention sur les frais d'examen pour le SC et le HSC.

- (g) L'accès sans frais à un système de santé qui a montré sa résilience.
- (h) Le transport gratuit pour les personnes âgées et les écoliers ; tout comme.
- (i) La subvention sur la farine et le riz.

Monsieur le Président,

355. Nous avons fait le choix de maintenir ces acquis, sans pour autant céder aux sirènes de la tentation de réformes punitives et régressives.

356. Ce faisant, nous nous engageons :

- (a) A maintenir une fiscalité réduite pour la classe moyenne et une fiscalité compétitive sur les sociétés ;
- (b) A ne pas taxer les intérêts ;
- (c) A ne pas augmenter le taux de la TVA ;
- (d) A baisser le prix du gaz ménager de 30 roupies. Le prix de la bonbonne de 12 kilos sera désormais de 180 roupies au lieu de 210 roupies ; et enfin
- (e) A verser une prime de 15 000 roupies aux policiers et aux personnels hospitaliers qui ont été mobilisés durant la période de confinement.

Monsieur le Président,

357. Nous serons à la hauteur de la situation pour assurer la pérennité de notre système et préparer un avenir meilleur pour tous les mauriciens.
358. Le budget présenté aujourd'hui est la promesse dont le Gouvernement s'assera pour répondre à la crise qui nous ébranle.
359. A travers ce budget, nous allons :
- (a) Préserver les emplois et les moyens de subsistance des plus vulnérables.
 - (b) Reconstruire notre économie.
 - (c) Assurer ensemble un développement inclusif, robuste et durable.
360. Nous investissons massivement au profit de notre population et de nos entreprises.
361. A cet effet, nous allons allouer plus de 40 milliards de roupies pour de grands projets d'infrastructures tels que la construction de 12 000 logements sociaux, l'aménagement de nouveaux espaces communautaires, la construction du barrage de Rivière des Anguilles ainsi que de nouvelles routes et ponts, le développement de nos infrastructures portuaires et la construction du métro sur le segment Rose Hill-Curepipe.

362. Par ailleurs, 80 milliards de roupies seront investies par l'intermédiaire de la MIC afin de :
- (a) Soutenir les entreprises mauriciennes systémiques et viables qui sont en difficulté financière en raison de la pandémie du Covid-19 ;
 - (b) Promouvoir la production alimentaire et pharmaceutique en vue de notre autosuffisance ;
 - (c) Assister les entreprises orientées vers un futur innovant et intelligent pour Maurice ; et
 - (d) Investir dans des projets d'importance stratégique pour le pays.
363. En outre, 20 milliards de roupies seront injectées pour soutenir les petites et moyennes entreprises ainsi que les ménages vulnérables.
364. En sus, la Banque de Développement de Maurice débloquera 10 milliards de roupies au profit des PME pour soutenir les petites et moyennes entreprises via des taux préférentiels à 0,5 pour cent par an.
365. Enfin et surtout, l'Etat mettra tout en œuvre pour protéger l'emploi mais aussi pour soutenir ceux qui subissent une période de chômage technique. A ce titre, pour les six prochains mois, 15 milliards de roupies seront provisionnées pour apporter une aide mensuelle exceptionnelle de 5 100 roupies minimum pour chaque bénéficiaire.
366. La DBM, la MIC, la MRA, le Ministère du travail, des ressources humaines et de la formation ainsi que la Tourism Authority s'assureront de la mise en œuvre de ce soutien.

Monsieur le Président,

367. Dans cette période troublée par la pandémie du Covid-19, nous avons peu de certitudes mais beaucoup de convictions.
368. Si la crise de 1929 a trouvé sa réponse dans le « New Deal », la crise d'aujourd'hui trouvera son salut dans le « New Normal ».
369. Cette Nouvelle Normalité ne nous est pas imposée, elle est choisie, elle est Notre Nouvelle Normalité.
370. A travers ce budget, nous initions les réformes dont Maurice a besoin.
371. Ces réformes courageuses, c'est avant tout en tant que Mauricien que je suis fier de les porter.
372. Soyons un peuple uni et visionnaire, il en va de l'avenir de notre nation.
373. Tel est d'ailleurs le fondement de l'Economie de la vie.
374. Une économie qui se détache du superflu et qui se concentre sur les secteurs stratégiques.
375. Le futur de Maurice appartient à ceux qui s'engagent dans les industries de la vie.
376. Il nous faut dégager des filières stratégiques et prioritaires, moteurs de la croissance de demain.
377. Pour cela, nous redonnons à l'agriculture ses lettres de noblesse, en faisant de Maurice notre terre nourricière.
378. Nous mettons en place l'écosystème adapté pour permettre aux entrepreneurs d'ici et d'ailleurs de transformer leurs idées en réalité.
379. Nous créons une synergie nouvelle avec l'Afrique, berceau de l'humanité et pour lequel notre sens d'appartenance est si fort.

380. Nous misons sur une économie de la connaissance où la technologie, le partage et l'innovation sont au cœur de notre projet.
381. Nous faisons de la santé un pilier de notre économie, en investissant dans un système de santé efficient et en accueillant les entreprises tournées vers l'innovation médicale.
382. Car il nous faut sortir du manichéisme « l'économie OU la santé ».
383. L'économie c'est la vie. Il faut l'aborder avec la même détermination.

Monsieur le Président,

384. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Premier Ministre pour son soutien continu et indéfectible à la préparation de ce budget ainsi que pour la précieuse contribution de mes collègues ministres.
385. Je tiens également à remercier mon équipe, en particulier le Secrétaire Financier.
386. Je recommande maintenant le Projet de loi à la Chambre.
387. Merci.